



## **Le plan de prévention des risques d'inondation Montesson - Yvelines**

Le PPRI est en soi une démarche tout à fait compréhensible car il vise à limiter l'expansion des constructions dans les zones à risque. Cependant dans son application, on peut le constater, malheureusement, une fois de plus, l'administration s'ingénie à établir des règles discriminantes et anti sociales basées sur le non-dit, c'est à dire la réduction à néant de la valeur du bien des résidents sans avoir à les dédommager.

Le PPRI définit 5 zones (verte, marron, rouge clair, rouge sombre et bleue) avec des restrictions plus ou moins importantes. Ce découpage nettement trop précis va induire des inégalités de traitements inacceptables sans que cela puisse trouver une réelle justification en terme de sécurité.

En effet le projet de PPRI soumis aux élus actuellement s'il interdit, avec raison, les constructions dans les zones non construites (vertes), réglementent de façon drastique les modifications de construction dans les zones urbanisées. Ainsi dans les zones Rouges les résidents se verront appliquer une restriction importante de surface constructible possible (emprise au sol et/ou SHON) dans le cas de reconstruction après sinistre ou pour les projets d'extension.

AQVLB demande que l'égalité de traitement des habitants soit respectée, qu'il n'y ait pas de discrimination sociale et propose qu'il n'existe que deux réglementations, une pour les zones non construites et une pour les zones urbanisées. Pour les zones urbanisées nous demandons à ce que les restrictions portent uniquement sur la hauteur des planchers (restrictions des zones bleues) et que l'on conserve les limites du POS et COS actuelles.

QUALITE DE VIE DE LA BORDE – 1<sup>er</sup> mai 2005

### **Qualité de vie de la Borde**

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998

- Siège social : 22, rue Corneille 78360 Montesson
- Courriel : [contact@qvlb-montesson.asso.fr](mailto:contact@qvlb-montesson.asso.fr)
- Site internet : [www.qvlb-montesson.asso.fr](http://www.qvlb-montesson.asso.fr)
- tél : 01 39 13 10 55
- Page :1/1